

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 32%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 41%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Autres candidats	6	23	20	7	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	15	60	56	52	15
		Bacheliers technologiques toutes séries	15	63	54	51	15

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	17	16	6	5	83,3 %
			Masculin	6	4	1	1	16,7 %
			<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	32	30	29	10	66,7 %
			Masculin	28	26	23	5	33,3 %
			<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	40	35	33	9	60 %
			Masculin	23	19	18	6	40 %
			<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	6	5	1	1	16,7 %
				AB	15	14	5	5	83,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
		Autres diplômes de niveau bac	TB	1	0	0	0		
			<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	14	12	9	5	33,3 %
				AB	18	18	17	4	26,7 %
				B	20	18	18	5	33,3 %
				TB	7	7	7	1	6,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		toutes séries		Sans mention	18	13	12	5	33,3 %
				AB	27	25	23	7	46,7 %
				B	14	14	14	3	20 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Autres candidats	En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Autres	22	20	7	6	100 %
			<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	45	41	37	6	40 %
			En réorientation	1	1	1	1	6,7 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	13	13	13	8	53,3 %
			<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	53	46	44	14	93,3 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	8	6	5	1	6,7 %
			<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	55	48	46	14
			Autres doublettes	7	5	4	1
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	34	31	29	7
			Autres spécialités	22	21	19	5

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	88,7 %	90,6 %	92 %	93,3 %
		Autres doublettes	11,3 %	9,4 %	8 %	6,7 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (11769)	Jury par défaut	Cuisine	60,7 %	59,6 %	60,4 %	58,3 %
		Autres spécialités	39,3 %	40,4 %	39,6 %	41,7 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences transversales	Qualités de présentation d'expression et de communication Aptitude au travail en groupe	Très important
Savoir-être	Savoir être	Comportement, Assiduité, Sens du contact, sens du relationnel	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Esprit d'initiative, Motivation, connaissance des attentes,	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Le traitement algorithmique a servi de première analyse et ensuite toutes les demandes de candidature ont été examinées par la commission d'examen des vœux.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le BTS MHR demande des qualités spécifiques non seulement dans les matières professionnelles mais aussi dans la partie entrepreneuriat et management, la place des langues est également essentielle

**Signature :**

Pierre-Eric MARCHAL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel

Guadeloupe